

BAREME TTC HONORAIRES VU IMMO

Honoraires à la charge des mandants, calculés sur le prix net vendeur, sauf stipulation contraire au mandat ou au compromis de vente.

FORFAIT DE 5 000 € POUR LES BIENS DE MOINS DE 50 000 €		
De 50 000 à 100 000 €	9.22 % HT	10 % TTC
De 100 001 € à 150 000 €	8.29 % HT	9% TTC
De 150 001 € à 200 000 €	7.37 % HT	8% TTC
De 200 001 € à 300 000 €	6.45 % HT	7% TTC
De 300 001 € à 400 000 €	5.53 % HT	6% TTC
De 400 001€ à 700 000 €	4.61 % HT	5% TTC
De 700 001 € ET +	3.69 % HT	4% TTC

Local commercial, fonds de commerce, parts sociales de SCI : 10 %

Autres ventes : lots de lotissement, vente en l'état futur d'achèvement, programmes promoteurs et lotisseurs (TVA actuelle = 8.5 %)

- Prix TTC (selon les grilles des conventions de commercialisation) honoraires à la charge du mandant

Estimations :

Si l'estimation conduit à un mandat de vente : GRATUIT

Si l'estimation n'est pas suivie d'un mandat de vente : 275 €